UN CONFLIT CHEZ LES CHEMINOTS DU NORD

La mise en huitaine du garde-frein Raphaël Dubois a suscité une vive agitation chez les travailleurs syndiqués de la voie ferrée, à Lille. — Aujourd'hui une décision de la Compagnie dira si oui ou non une menace de grève est possible

Aujourd'hui, le comité directeur de la Compagnie du Chemin de Fer du Nord va avoir à se prononcer sur un fait qui intéresse au plus haut point le monde des Cheminots et en particulier le groupe de Lille du Syndicat National des Travailleurs des Chemins de Fer.

Il s'agit de la mise en huitaine d'un garde-frein par la Compagnie et des protestations énergiques de ses camarades.

Si l'on songe que cet incident vient à la même heure où le bureau de la Fédération des groupements de mécaniciens et chauffeurs revendique un relèvement des salaires et a décidé de poursuivre la réalisation de ce but par tous les moyens légaux, — y compris la cessation de travail, — on comprend quelle est sa valeur et de quel intérêt public est sa portée.

Nous avons voulu faire un historique impartial de l'évènement de la mise en huitaine du garde-frein Raphaël Dubois. Il est toujours utile de connaître les plus petites causes, surtout quand elles peuvent avoir les plus considérables effets.

Le « Cas Dubois »

Un garde-frein, le citoyen Raphaël Dubois demandait à être titularisé dans son emploi, à la Compagnie du Chemin de Fer du Nord.

Son cas semblait intéressant.

Entré au service de l'éclairage, à Lille, le 13 mars 1908, Raphaël Dubois était de ces travailleurs intelligents et volontaires qui s'obstinent contre la Fatalité et luttent avec un acharnement peu banal contre les circonstances ennemies de la vie.

Le 24 octobre 1909 il entrait, à Fives, au personnel des trains. Nous ne saurions le suivre dans les menus incidents de son existence malheureuse, mais blessé au service de la Compagnie, ayant sa femme malade presque constamment, il lutta dans des circonstances exceptionnelles pour donner du pain à son épouse, à ses deux petits enfants.

Au début de l'an 1910, il est garde-frein auxiliaire. Pour cela, il faut un cautionnement de cent francs. Il l'a. Il fait sa demande. Mais la persistante maladie de sa femme lui fait dépenser ses cent francs, si bien que le 8 mai, quand on lui demande s'il peut verser son cautionnement, il est obligé de répondre qu'il est pour l'instant sans argent. Il offre à M. Coroyette, contrôleur instructeur à Lille, chargé du service des gardefreins, de donner dix francs par mois pour être titularisé quand même. Cette offre n'est pas acceptée. Il s'adresse au Fond Léon Say pour avoir un prêt de cent francs. On lui répond qu'on ne prête pas pour cautionnement...

Le 17 mai, il trouve cent francs dans sa famille. Il revient vers M. Coroyette, qui lui dit :

« Puisque vous ne pouvez verser votre cautionnement, la Compagnie vous met en huitaine. »

Raphaël Dubois répond :

« Voici les cent francs ! »

M. Coroyette lui objecte qu'il faut qu'il en réfère à la Compagnie.

A cinq heures du soir, Raphaël Dubois reçoit cette réponse définitive :

« Vous êtes maintenu en huitaine. On ne peut plus accepter votre cautionnement ! »

Le garde-frein est désemparé. Il s'attendait tout au plus à être maintenu dans sa situation antérieure d'auxiliaire. Comment pouvait-il prévoir un renvoi ?

Il soumet son cas au groupe syndical.

Les délégués conducteurs-garde-freins décident de tenter une démarche près de M. Coroyette. Le 19 mai, celui-ci les reçoit. Il leur dit que Dubois est congédié parce qu'il n'a pas versé son cautionnement dans le temps voulu. La décision du Conseil d'administration de la Compagnie est souveraine.

Il semble ressortir que la Compagnie interprète inexactement les faits. On aurait, paraît-il, considéré Dubois comme ayant « refusé » de verser son cautionnement.

M. Coroyette déclara au cours de l'entrevue qu'il n'a rien à reprocher à Dubois et qu'il ne voit, quant à lui, aucun inconvénient à ce qu'il reprenne son service.

Le syndicat saisi du résultat de cette démarche, décide d'écrire à Paris. Le citoyen Hochedez, secrétaire du syndicat, écrit à M. Sartiaux, ingénieur en chef du service de l'exploitation, pour solliciter une audience. Trois délégués (un conducteur et deux garde-freins) sont reçus par M. Sartiaux qui leur donne l'assurance que le Comité directeur de la Compagnie examinera le cas de Dubois « avec bienveillance».

Mardi soir, à Lille, les agents syndiqués du groupe de Lille, réunis extraordinairement, prenaient acte de ces déclarations et dans un ordre du jour que nous reproduisimes, disaient que :

« Néanmoins ils déclarent qu'ils sont décidés à employer tous les moyens en leur pouvoir pour faire réintégrer l'intéressé à bref délai, et ce, sans préjudice de son avancement ;

« Et donnent mandat au comité du groupe de Lille pour désigner une délégation représentant tous les services, qui se rendrait au comité de direction, si satisfaction n'est pas donnée... »

Aujourd'hui vendredi, le Comité directeur de la Compagnie se réunit et va décider des événements en prenant une décision à l'égard de Raphaël Dubois. Au cas où cette décision serait de refuser le versement du cautionnement et la titularisation du garde-frein Dubois le syndicat de Lille demanderait pour des délégués de tous les services une audience pour lundi au Conseil d'administration de la Compagnie.

Interview du secrétaire du Syndicat lillois

Nous avons interviewé à ce sujet le citoyen Hochedez, secrétaire du groupe lillois du Syndicat National des chemins de fer :

« La vérité dans toute cette affaire, nous a dit le citoyen Hochedez, c'est que la Compagnie a pris le défaut de cautionnement comme prétexte pour le renvoi de Dubois.

En réalité notre camarade est visé parce qu'il n'a pas suivi la coutume de ses collègues qui ne se syndiquent que lorsqu'ils sont commissionnés.

Il a joué un rôle actif au sein de la commission syndicale de contrôle. On ne lui pardonne peut-être pas cela.

Cependant c'est un très bon agent. Il ne pouvait être pris en défaut dans son service. On aura pris un moyen à côté pour lui faire abandonner la compagnie ».

CONSEQUENCES

Notre enquête menée dans le milieu des agents du chemin de fer nous a permis de constater l'esprit raisonnable qui y prévaut. On ne demande qu'une chose : la justice pour Raphaël Dubois ! On ne désire en aucune façon susciter des incidents et entraîner la masse des travailleurs de la voie ferrée dans un conflit qui pourrait avoir les *plus graves conséquences.*

Toutefois qu'il nous soit permis de dire que cette impression nous est nettement venue que le refus de la Compagnie de solutionner favorablement le « cas Dubois » amènerait un mécontentement inquiétant dans les milieux ouvriers divers du chemin de fer du Nord.

Le comité syndical du réseau serait saisi par l'assemblée générale du groupe lillois de la situation et ce comité prendrait telle décision qui importerait.

Rapprochons ceci de l'appel lancé à ce comité par la Fédération des mécaniciens et chauffeurs du Nord qui ont demandé une manifestation de solidarité en cas de grève.

Et demandons-nous à quelles conséquences mèneraît notre région un conflit qui ne dépendra que de la décision prise aujourd'hui par le Comité directeur de la Compagnie du chemin de fer du Nord.

ALEX WILL.

A LILLE

La mystérieuse disparition de l'apprenti cordonnier

Les recherches continuent. — Elles n'ont jusqu'à présent donné aucun resultat. — Est-ce le jeune Albert que vit le cordonnier ? — Les déclarations d'un gamin.

Malgré les recherches actives de la police, Albert Hennet, dont nous avons mercredi matin annoncé la disparition, n'a pas encore été retrouvé à l'heure où nous écrivons ces lignes.

En vain le Bois de la Deûle et le Bois de Boulogne, ainsi que les glacis des remparts ont été battus et refaîtus par nos meilleurs limiers ; nulle part on n'a pu recueillir la moindre trace du jeune homme.

Dans la journée d'hier divers bruits coururent dans le public. Un enfant s'étant noyé au Grand-Carré, on prétendit que c'était le cadavre du jeune Hennet que l'on venait de repêcher. Cette information était complètement inexacte.

On raconta aussi que l'apprenti cordonnier avait été rencontré à Marquette et à Saint-André. Renseignements pris, on se trouva en présence d'un canard.

La supposition d'un crime a été abandonnée par la sûreté. Restent en présence celles d'une noyade ou d'une fugue.

Les renseignements que nous avons recueillis au cours de la journée d'hier nous permettent de pencher pour cette dernière hypothèse.

EST-CE LE DISPARU ?

Mardi soir vers 4 heures, c'est-à-dire trois heures environ, après le moment où le jeune Hennet semble s'être volatilisé, M. François Looten, cordonnier installé dans une cave au numéro 20 de la rue Saint-Sauveur vit descendre dans son échoppe un gamin d'une quinzaine d'années. Celui-ci offrit timidement au cordonnier de lui vendre plusieurs petits outils, qu'il tenait enveloppés dans une sorte de toile bleue, qui lui sembla être un tablier. M. Looten examina les dits outils qui consistaient en pinces dites à talon et à démonter les cambrures, puis demanda à son interlocuteur où il se les était procurés. Ce dernier répondit que son père était cordonnier et que lui-même apprenait ce métier. Il ajouta que cette profession ne lui plaisait pas et qu'il se débarrassait de ces quelques bricoles afin de pouvoir s'en aller (sic).

M. Looten déclara au gamin qu'il n'était acheteur à aucun prix des outils que celui-ci voulait lui vendre 4 francs et lui conseilla d'aller trouver M. Flavigny, marchand cordonnier, rue de Paris, 211, avec lequel il aurait peut-être plus de chance de s'entendre. L'inconnu remonta la rue Saint-Sauveur, puis se dirigea vers une rue latérale correspondant avec la rue de Paris.

Ce n'est qu'hier matin en lisant dans le « Réveil du Nord » le signalement d'Albert Hennet que M. François Looten se remémora l'incident de l'avant-veille.

Comme le jeune homme qu'il avait vu paraissait être âgé d'une quinzaine d'années, et que ses allures, son accoutrement et sa physionomie correspondaient à notre description, il se rendit au commissariat du 3e arrondissement où il raconta au commissaire de police les faits que nous venons de relater.

CHEZ M. FLAVIGNY

Mardi vers cinq heures du soir, nous dit la belle-sœur de M. Flavigny, je vis entrer dans le magasin un jeune homme d'une quinzaine d'années qui tenait un paquet sous le bras. Il voulut me vendre quelques outils et bredouilla à ce sujet des explications que je ne compris pas très bien. Je crus toutefois entendre qu'il était dégoûté de sa profession. Je répondis à ce bizarre vendeur que j'étais seule à la maison et qu'il revienne quand mon beau-frère, à qui appartient le magasin serait là. Il partit sans rien me répondre. Je ne l'ai plus revu. Ce jeune homme était coiffé d'une casquette. Il était vêtu d'un veston de couleur marron et d'un pantalon dont je ne me rappelle plus la couleur. Ses cheveux étaient blonds. Le paquet qu'il portait sous le bras était en toile bleue.

Sauf en ce qui concerne le veston et la casquette, le signalement de l'inconnu correspond exactement à celui qu'a fourni Mme Hennet à la police. Quand elle quitta son fils au coin de la rue Voltaire, mardi à une heure et demie, pour se rendre à la Manufacture des tabacs, celui-ci n'avait aucune coiffure sur la tête. Il était, on se le rappelle, vêtu d'un pantalon noir et d'un gilet de même couleur, à manches. En outre, il tenait en laisse un chien épagneul, au poil roux, atteint d'une cécité complète.

CHEZ LES PARENTS DU DISPARU

Le premier, nous avons communiqué à M. et Mme Hennet les déclarations de M. Looten, le cordonnier de la rue St-Sauveur. Immédiatement, M. Hennet a passé une inspection superficielle des outils qu'il possède. Il nous a ensuite déclaré qu'à première vue rien ne paraissait manquer à son matériel.

Je ne crois pas, a-t-il ajouté, que mon fils a voulu fuir la maison maternelle. On ne m'ôtera pas de l'idée qu'on l'a assassiné...

Cependant Mme Hennet s'est raccrochée à l'espoir que nous lui avons apporté, et ses yeux, qui n'ont cessé de pleurer depuis deux jours ont eu hier, quand nous lui avons annoncé le passage probable de son fils rue Saint-Sauveur, un bref éclair de joie.

UNE DECLARATION INTERESSANTE

Une marchande de « frites » qui a coutume de s'installer au coin des rues de Jemmapes et de Saint-André, non loin de l'habitation du jeune Hennet, a fait à la police au sujet de la disparition de ce jeune homme des déclarations qui ne manquent pas d'intérêt.

Des gamins du quartier causaient devant elle de cette disparition, et l'un d'eux, parlant du jeune Albert, racontait que lorsqu'il le vit pour la dernière fois en compagnie de son chien, il lui conseilla d'aller baigner l'animal s'il ne voulait pas le voir devenir enragé. Il ajouta alors que lui-même avait fait plonger son toutou au quai de la Basse-Deûle, à un endroit où une descente est aménagée pour les chevaux.

Ces conseils parurent impressionner vivement le jeune Albert et sans doute se promettait-il de suivre l'exemple de son camarade.

N'est-ce point peut-être en jetant son chien à l'eau que l'apprenti cordonnier glissa et tomba dans la Deûle où il se noya ?

Les recherches qui sont entreprises en ce sens nous l'apprendront demain. En tout cas, l'hypothèse que nous venons d'envisager mérite d'être prise en considération.

A CAMBRAI

Nombreux empoisonnements

Plusieurs habitants d'un quartier de la ville se trouvent gravement malades par suite de l'absorption de viande avariée.

Le Parquet de Cambrai a été saisi d'une affaire d'empoisonnement provoqué par l'absorption de viandes avariée.

Plusieurs personnes du quartier Saint-Cloud sont gravement malades et on craint les plus graves conséquences.

La viande incriminée a été reconnue saine, il y a quelques jours, par M. Hautcœur, vétérinaire sanitaire et avait été estampillée par ce fonctionnaire. Mais le boucher ne l'a vendue que plusieurs jours après sans se soucier des effets de la température élevée que nous avons eue pendant quelques jours.

DERNIÈRE HEURE

(Par Services Télégraphiques et Téléphoniques Spéciaux)

La Catastrophe de Calais

ON N'A PU SAUVER AUCUNE DES VICTIMES DU « PLUVIOSE ». — LES TRAVAUX DE SAUVETAGE SONT INTERROMPUS A NEUF HEURES DU SOIR ET REPRENDRONT CE MATIN. — L'ARRIVEE DU MINISTRE.

Calais, 26 mai. — L'émotion est intense à Calais. Sur la jetée la foule suit anxieusement les travaux de sauvetage. Les femmes des marins pleurent. Le spectacle est poignant.

Comment se produisit la catastrophe

On nous donne les nouveaux renseignements suivants sur la façon dont se serait produite la catastrophe :

Le paquebot le Pas-de-Calais *venait d'éviter, lorsqu'à un mille, au Nord-Nord-Ouest des jetées, il aperçut à tribord une épave qu'on crut tout d'abord être un madrier flottant.*

Le capitaine, prévenu, constata que c'était plutôt l'avant d'un sous-marin qui, après avoir effectué une plongée, se disposait à remonter. Il ordonna immédiatement de faire machine en arrière, mais il était trop tard : la collision se produisit et le sous-marin fut littéralement retourné.

Aussitôt, les services maritimes furent prévenus par le sémaphore. La Chambre de Commerce envoya ses remorqueurs, les deux draques, le Ridens et le Calais 2. *Des secours furent demandés à Boulogne, à Cherbourg et à Dunkerque.*

Ils ne sont arrivés que très tard dans la soirée.

Plusieurs contre-torpilleurs anglais venant de Douvres et de Sherness sont également arrivés pour coopérer au sauvetage.

Les tentatives de sauvetage

A six heures et demie, deux scaphandriers firent une descente pour reconnaître l'emplacement exact où se trouvait le sous-marin. L'emplacement approximatif était marqué par des filets de pétrole qui surnageaient, provenant des réservoirs de naphte qui avaient été vraisemblablement éventrés par le choc.

Les scaphandriers essayèrent vainement de placer des aussières sous le sous-marin ; ils en furent empêchés par un courant sous-marin assez vif.

A six heures et demie l'équipage était encore vivant

Ils purent cependant constater à six heures et demie que l'équipage vivait encore.

A sept heures, le contre-torpilleur *Tourbillon* rentra au port. On ne put obtenir aucun renseignement des autorités, mais le contre-torpilleur était porteur d'une dépêche pour le ministre de la marine, et d'après un des hommes de l'équipage que nous avons interrogé, la situation serait très critique.

Des épaves flottent autour du lieu de la catastrophe. On suppose qu'elles proviennent du sous-marin.

Les opérations de sauvetage ont dû être suspendues ce soir vers neuf heures, en raison de l'obscurité. Elles reprendront demain matin à la première heure.

Arrivée du Ministre

Le préfet le sous-préfet sont sur les lieux.

Le ministre de la marine est arrivé par train spécial à minuit et demi. Il était accompagné de M. Chéron.

Le départ des torpilleurs dunkerquois

La flottille des torpilleurs est partie à Calais cette nuit à la marée avec un matériel de sauvetage remorqué par plusieurs remorqueurs de la Société dunkerquoise de sauvetage.

Le sous-marin "Pluviose"

Le sous-marin « Pluviose » faisait partie avec le « Germinal » et le « Ventose » d'une station de submersibles installée à Calais depuis février dernier.

Elle était commandée par le lieutenant de vaisseau Pratt qui se trouvait à bord du « Pluviose » au moment de la collision.

Le « Pluviose » a été construit sur les plans de l'ingénieur Laubeuf. Sa longueur totale est de 54 mètres et son déplacement de 450 tonneaux. C'est le type définitif des submersibles créés par M. Laubeuf.

Ce navire fut le premier d'une nombreuse série du même type. Il a été construit à Cherbourg.

Les victimes

Voici le rôle de l'équipage qui montait aujourd'hui le « Pluviose » :

Trois officiers : MM. Prat, commandant la station de sous-marins et la « Lance », contre-torpilleur ; le lieutenant de vaisseau Calot, commandant le sous-marin ; Engel, enseigne.

Sous-officiers : 1er maître, Fontaine ; 2e maître, Morin ; maître pilote, Le Prunnonec.

Marins : Huet, Gauthier, Lemoile, Flock, Lemoine, Le Floch, Batard, Lint, Carbon, Manec, Brézillon, Moulin, Delpierre, Appère, Chaudat, Scollan, Warin, Gauchet, Henry, Le Breton, Grand.

Six hommes de l'équipage sont originaires de Calais ; ce sont : Morin, second maître, Moulin, Delpierre, Scollan, Gauchet et Grand.

Les soldats espions sont condamnés

Paris, 26 mai. — La dixième chambre correctionnelle a jugé hier à huis-clos, l'artilleur Lanternier, du 29e d'artillerie, à la Fère, l'infirmier Hoguais, du 21e colonial à Paris, et la maîtresse de ce dernier, Albertine Taillandier, qui s'étaient mis en rapport avec des espions étrangers pour leur livrer le débouché de notre canon de 75.

Lanternier a été condamné à quatre ans de prison et mille francs d'amende, Hoguais à trois ans de prison et mille francs d'amende et Albertine Taillandier, à treize mois de prison et seize francs d'amende.

En entendant sa condamnation, Lanternier s'est écrié : « *Maman ! maman ! je suis innocent !* »

Etrange suicide

Brest, 26 mai. — Un cultivateur, âgé de 39 ans nommé Gorsguon, ayant blessé d'un coup de couteau Mlle Redel débitante à Plougastel, et craignant d'être poursuivi pour cet attentat, avait prévenu le maire que, dans ce cas, il se suiciderait.

Mettant son dessein à exécution, il se coucha à plat ventre dans un ruisseau large de 40 centimètres et profond seulement de 15 centimètres et il eut la force de se tenir dans cette position jusqu'à complète asphyxie.

Le départ de Manoël II

Paris, 26 mai. — Le roi de Portugal a quitté Paris aujourd'hui, retournant à Lisbonne.

Le souverain a été salué à la gare du quai d'Orsay par le commandant Guise, au nom du Président de la République ; par MM. Mollard et de Fouquières, au nom du ministre des Affaires étrangères ; par M. Huard, au nom du Président du Conseil, ainsi que par les membres de la Légation et du Consulat portugais.

Une compagnie de gardes républicains rendait les honneurs.

Après s'être entretenu dans un salon avec MM. le commandant Guise, Mollard et le comte de Souza-Roza, ambassadeur de Portugal en France, le roi s'est dirigé vers le train et a pris place dans le wagon-salon que le Président de la République avait mis à sa disposition.

A midi 17, le train est parti, tandis que le souverain était l'objet d'une respectueuse ovation.

M. Dupont de Laforcade, commissaire spécial, *accompagne le souverain jusqu'à Irun.*

La mutinerie de Nîmes

LES PEINES DISCIPLINAIRES

Nîmes, 26 mai. — Les quatre réservistes envoyés à Marseille en prévention de conseil de guerre, se nomment Delaud, Millieret, Almes et Ledue.

55 mutins ont été frappés de 15 jours de prison dont 8 de cellule qui furent bientôt convertis par l'autorité supérieure en 60 jours de prison dont 15 de cellule.

40 autres mutins sont punis de 8 jours de prison.

L'affaire Candide

A PROPOS DU SANATORIUM DE MONTIGNY. — UNE INTERVIEW DU DOCTEUR CALMETTE

Alger, 26 mai. — Le docteur Calmette, directeur de l'Institut Pasteur, de Lille, fondateur et président d'honneur du Sanatorium de Montigny-en-Ostrevent, se trouve actuellement à Alger.

Mis au courant de certaines assertions d'après lesquelles le docteur Léon Petit aurait, sur ses deniers personnels, offert une somme de 300.000 francs à l'œuvre de Montigny, le docteur Calmette nous a fait les déclarations suivantes :

Il était convenu avec le ministre de l'intérieur d'alors, M. Dubief, qu'une somme de 1.200.000 francs devait être attribuée sur le produit de la loterie d'Ormesson au Sanatorium de Montigny. Or, nous n'avons reçu que 650.000 francs, qui furent versés non pas par le docteur Léon Petit, mais par sœur Candide.

En ce qui concerne sœur Candide, le docteur Calmette s'est exprimé en ces termes :

« Je suis convaincu que c'est une très honnête femme, mais elle avait la folie, j'allais dire l'hystérie, des affaires.

» J'ai suivi de près l'œuvre d'Ormesson, et je me suis rendu compte que les frais mangeaient toutes les ressources fournies par les loteries et les donations.

» Sœur Candide, mal entourée, mal conseillée, s'est livrée à des spéculations auxquelles elle n'était nullement préparée.

» Elle fut incontestablement grugée. Il fallait de l'argent, beaucoup d'argent, et cet argent allait non pas aux tuberculeux, mais à des hommes d'affaires.

» Quant au docteur Petit, son suicide m'a un peu étonné. Je ne sais pas, je ne veux pas savoir ce qu'il y a de vrai ou de faux dans les bruits qui circulent sur son compte. Cela ne me regarde pas. C'est l'affaire de la justice. Je crois cependant que c'est lui qui était l'âme de l'œuvre d'Ormesson, et je crains qu'il n'ait pas joué le rôle d'un agent pondérateur comme cela eut été nécessaire pour réfréner la manie des grandeurs de sœur Candide. »

A L'INSTRUCTION

Les amis de sœur Candide ne demeurent pas inactifs. Depuis l'arrestation de la supérieure d'Ormesson, de nombreuses réunions de créanciers ont eu lieu, et, hier soir, on affirmait qu'un accord général était intervenu.

Seul, le cas de M. Dagnaux aurait été réservé, les autres créanciers ne voulant pas accepter les conditions du bijoutier.

A l'instruction, hier, M. Hubert du Puy a entendu Mme de Courtis ; la courtière a répété qu'elle a servi d'intermédiaire entre sœur Candide et M. Dagnaux pour l'achat des bijoux, mais n'a pas participé d'une façon directe à la revente de ces bijoux par sœur Candide. Le témoin a su seulement d'une façon générale que la supérieure d'Ormesson désirait vendre des bijoux ; elle l'a donc présentée à M. Matti, mais sans parler d'aucune opération.

M. Matti, confronté avec Mme de Courtis, a confirmé ses dires. Il a reçu directement les bijoux de M. Dagnaux de sœur Candide.

Pour les bijoux de M. Peyret, le courtier les a achetés ferme 25.000 francs à l'inculpée : il les a presque aussitôt revendus 31.000 francs à M. Glasberg, bijoutier, 53, rue Lafayette.

Le récit de ce dernier, également entendu, est d'accord avec celui de M. Matti.

Bagarre entre terrassiers

Paris, 26 mai. — Des terrassiers revenant d'un chantier de Clignancourt et accompagnés de gardes républicains, ont été assaillis dans la soirée au moment où ils descendaient prendre le train à la station du Métro du Châtelet, par des grévistes.

Quatre de ces derniers ont été arrêtés.

Dernières Nouvelles REGIONALES

A DUNKERQUE

UN CRIME EN MER

Un cadavre a été jeté sur la plage de Zuydecoote. Le corps était ligotté à l'aide d'un morceau de toile.

On croit à un crime commis en mer.

Le parquet, accompagné d'un médecin légiste s'est rendu sur les lieux pour procéder à une enquête.

FEUILLETON DU 27 MAI. — N. 34

LES VOYAGES EXTRAORDINAIRES

ROBUR LE CONQUERANT

par Jules VERNE

Par sa capacité, il disposait d'une force ascensionnelle assez considérable pour enlever, avec tous ses accessoires, une machinerie électrique qui devait communiquer à ses propulseurs une puissance de locomotion supérieure à tout ce qui avait été obtenu jusqu'alors. Le *Go a head* avait une forme allongée qui faciliterait son déplacement suivant l'horizontale. Sa nacelle, plate-forme à peu près semblable à celle du ballon des capitaines Krebs et Renard, emportait tout l'outillage nécessaire aux aérostiers, instruments de physique, câbles, ancres, guides-ropes, etc., de plus, les appareils, piles et accumulateurs qui constituaient sa puissance mécanique. Cette nacelle était munie, à l'avant, d'une hélice, et, à l'arrière, d'une hélice et d'un gouvernail. Mais, probablement, le rendement des machines du *Go a head* devait être très inférieur au rendement des appareils de l'*Albatros*.

Le *Go a head* avait été transporté, après son gonflement, dans la clairière de Fairmont-Park, à la place même où s'était reposé l'aéronef pendant quelques heures.

Inutile de dire que sa puissance ascensionnelle lui était fournie par le plus léger de tous les corps gazeux. Le gaz d'éclairage ne possède qu'une force de sept cents grammes environ par mètre cube, — ce qui ne donne qu'une insuffisante rupture d'équilibre avec l'air ambiant. Mais l'hydrogène possède une force d'ascension qui peut être estimée à onze cents grammes. Cet hydrogène pur, préparé d'après les procédés et dans des appareils spéciaux du célèbre Henry Giffard, emplissait l'énorme ballon. Donc, puisque la capacité du *Go a head* mesurait quarante mille mètres cubes, la puissance ascensionnelle de son gaz était quarante mille multipliés par onze cents, soit de quarante-quatre mille kilogrammes.

Dans cette matinée du 29 avril, tout était prêt. Dès onze heures, l'énorme aérostat se balançait à quelques pieds du sol, prêt à s'élever au milieu des airs.

Temps admirable et fait exprès pour cette importante expérience. En somme, peut-être aurait-il mieux valu que la brise eût été plus forte, ce qui aurait rendu l'épreuve plus concluante. En effet, on n'a jamais mis en doute qu'un ballon pût être dirigé dans un air calme ; mais, au milieu d'une atmosphère en mouvement, c'est autre chose, et c'est dans ces conditions que les expériences doivent être tentées.

Enfin, il n'y avait pas de vent ni apparence qu'il dût se lever. Ce jour-là, par extraordinaire, l'Amérique du Nord ne se disposait pas à envoyer à l'Europe occidentale une des bonnes tempêtes de son inépuisable réserve, et jamais jour n'eût été mieux choisi pour le succès d'une expérience aéronautique.

Faut-il parler de la foule immense réunie dans Fairmont-Park, des nombreux trains qui avaient versé sur la capitale de la Pensylvanie les curieux de tous les états environnants, de la suspension de la vie industrielle et commerciale qui permettait à tous de venir assister à ce spectacle, patrons employés, ouvriers, hommes, femmes, vieillards, enfants, membres du Congrès, représentants de l'armée, magistrats, reporters, indigènes blancs et noirs, entassés dans la vaste clairière ? Faut-il décrire les émotions bruyantes de ce populaire, ces mouvements inexplicables, ces poussées soudaines qui rendaient la masse palpitante et houleuse ? Faut-il chiffrer les hips ! hips ! hips ! qui éclatèrent de toutes parts comme des détonations de boîtes d'artifice, lorsque Uncle Prudent et Phil Evans parurent sur la plate-forme, au-dessous de l'aérostat pavoisé aux couleurs américaines ? Faut-il avouer enfin que le plus grand nombre des curieux n'était peut-être pas venu pour voir le *Go a head*, mais pour contempler ces deux hommes extraordinaires que l'Ancien Monde enviait au Nouveau ?

Pourquoi deux et non trois ? Pourquoi pas Frycollin ? C'est que Frycollin trouvait que la campagne de l'*Albatros* suffisait à sa célébrité. Il avait décliné l'honneur d'accompagner son maître. Il n'eut donc point sa part des acclamations frénétiques qui accueillirent le président et le secrétaire du Waldon-Institute.

Il va sans dire que, de tous les membres de l'illustre assemblée, pas un ne manquait aux places réservées en dedans des cordes et piquets qui formaient enceinte au milieu de la clairière. Là étaient Truk Milnor, Bat T. Fyn, William T. Forbes, ayant au bras ses deux filles, miss Doll et miss Mat. Tous étaient venus affirmer par leur présence que rien ne pourrait jamais séparer les partisans du « Plus léger que l'air ! »

Vers onze heures vingt, un coup de canon annonça la fin des derniers préparatifs.

Le *Go a head* n'attendait plus qu'un signal pour partir.

Un second coup de canon retentit à onze heures vingt-cinq.

Le *Go a head*, maintenu par ses cordes de filet, s'éleva d'une quinzaine de mètres au-dessus de la clairière. De cette façon la plate-forme dominait cette foule si profondément émue. Uncle Prudent et Phil Evans, debout à l'avant, mirent alors la main gauche sur leur poitrine, — ce qui signifiait qu'ils étaient de cœur avec toute l'assistance. Puis, ils tendirent la main droite vers le zénith, — ce qui signifiait que le plus grand des ballons connus jusqu'à ce jour allait enfin prendre possession du domaine supraterrestre.

Cent mille mains se portèrent alors sur cent mille poitrines, et cent mille autres se dressèrent vers le ciel.

Un troisième coup de canon éclata à onze heures trente.

« Lâchez tout ! » cria Uncle Prudent, qui lança la formule sacramentelle.

Et le *Go a head* s'éleva « majestueusement », — adverbe consacré par l'usage dans les descriptions aérostatiques.

En vérité, c'était un spectable superbe ! On eût dit d'un vaisseau qui vient de quitter son chantier de construction. Et n'était-ce pas un vaisseau, lancé sur la mer aérienne ?

Le *Go a head* monta suivant une rigoureuse verticale, — preuve du calme absolu de l'atmosphère, — et il s'arrêta à une altitude de deux cent cinquante mètres.

Là, commencèrent les manœuvres en déplacement horizontal. Le *Go a head*, poussé par ses deux hélices, alla au-devant du soleil avec une vitesse d'une dizaine de mètres à la seconde. C'est la vitesse de la baleine franche au milieu des couches liquides. Et il ne messied pas de le comparer à cette géante des mers boréales, puisqu'il avait aussi la forme de cet énorme cétacé.

Une nouvelle salve de hurrahs monta vers les habiles aéronautes.

Puis, sous l'action de son gouvernail, le *Go a head* se livra alors à toutes les évolutions circulaires, obliques, rectilignes, que lui imprimait la main du timonier. Il tourna dans un cercle restreint, il marcha en avant, en arrière, de façon à convaincre les plus réfractaires à la direction des ballons, — s'il y en avait eu !... S'il y en avait eu, on les aurait écharpés.

Mais pourquoi le vent manqua-t-il à cette magnifique expérience ? Ce fut regrettable. On aurait vu, sans doute, le *Go a head* exécuter, sans une hésitation, tous les mouvements, soit en déviant par l'oblique comme un navire à voiles qui marche au plus près, soit en remontant les courants de l'air comme un navire à vapeur.

En ce moment, l'aérostat se releva dans l'espace de quelques centaines de mètres.

On comprit la manœuvre. Uncle Prudent et ses compagnons allaient tenter de trouver un courant quelconque dans de plus hautes zones, afin de compléter l'épreuve. Du reste, un système de ballonneaux intérieurs analogues à la vessie natatoire des poissons et dans lesquels on pouvait introduire une certaine quantité d'air, au moyen de pompes, lui permettait de se déplacer verticalement. Sans jamais jeter de lest pour descendre ni perdre de gaz pour monter, il était en mesure de s'élever ou de s'abaisser dans l'atmosphère, au gré de l'aéronaute. Toutefois, il avait été muni d'une soupape à son hémisphère supérieur, pour le cas où il eût été obligé à quelque rapide descente. C'était, en somme, l'application de systèmes déjà connus, mais poussés à un extrême degré de perfection.

Le *Go a head* s'élevait donc en suivant une ligne verticale. Ses énormes dimensions diminuaient graduellement aux regards, comme par un effet d'optique. Ce n'est pas ce qu'il y a de moins curieux pour les spectateurs, dont les vertèbres du cou se brisent à regarder en l'air. L'énorme baleine devenait peu à peu un marsouin, en attendant qu'elle fût réduite à l'état de simple goujon.

(A suivre).

Ce roman est extrait de la série des « Voyages extraordinaires » de Jules Verne, publiés par la maison Hetzel. Tous droits de traduction et de reproduction réservés dans tous les pays.

Nous commencerons DIMANCHE prochain

la publication d'un nouveau roman sensationnel :

PAUVRES PETITS

PAR

Jules LERMINA